

SN PRODUCTIONS

EPISOL PU SL NY COMPOSANT-B

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

a. Identification de la substance ou de la préparation :

Nom du produit :

EPISOL PU SL NY COMPOSANT-B

Application :

Composant de revêtement monolithique autolissant
à base de polyurethane pour usage industriel.

b. Producteur/fournisseur:

SN PRODUCTIONS

Tel : + 33-(0)4-90-41-73-01

288 Le Cours Route de Méthamis

Fax : + 33-(0)4-90-41-73-01

84570 Malemort du Comtat - FRANCE

http : www.europebeton.com

c. Service chargé des renseignements:

Voir point 16

2 Identification des dangers

Principaux dangers :



Xi : irritant

Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

(R43)

Contient des Isocyanate.

3 Composition/ informations sur les composants

Caractérisation chimique: :

a. Description:

Formulation à base de polyisocyanates aliphatiques.

b. Identification de danger du produit :

CASn°	EINECS	Désignation	%	Symbole	phrases-R
28182-81-2	/	Hexaméthylène-1,6-diisocyanat homopolymère	25-50	Xi	43
822-06-0	212-485-8	hexaméthylène-1,6-diisocyanat	< 2,5	T, Xi	23-36/37/38-42/43

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Voir l'information du fournisseur.

(Veuillez vous référer à la section 16 pour avoir le texte complet des phrases R.)

4 Premiers secours

a. Indications générales:

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

b. Après inhalation:

Amener les sujets à l'air fraîche et les garder au calme. En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

c. Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

d. Après contact avec les yeux:

Lavage à l'eau en écartant les paupières pendant au moins 20 minutes et consulter un médecin.

e. Après ingestion:

NE PAS FAIRE VOMIR. Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air fraîche. Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

a. Moyens d'extinction appropriés :

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Eau.

Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

b. Produit d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité :

Jet d' eau à grand débit.

SN PRODUCTIONS

EPISOL PU SL NY COMPOSANT-B

c. Dangers spécifiques :

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie. Oxyde d'azote. Monoxyde de carbone. Vapeurs d'isocyanate et hydroxide de cyanate.

d. Equipements spéciaux pour la protection des intervenants :

Eviter le contact avec la peau. Porter des vêtements de protection. Porter un appareil de protection respiratoire.

e. Autres indications :

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel :

a. Précautions individuelles :

Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

(voir chapitre 8) Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs.

Evacuer le personnel vers des endroits sûrs.

b. Précautions pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

c. Méthodes de nettoyage/récupération :

Assurer une aération suffisante.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

Laisser les emballages ouverte! Formation de CO2 dioxyde de carbonate. Laisser ouverte pour plusieurs jours.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13 .

d. Indications complémentaires :

Nettoyer soigneusement le lieu de l'accident.

7 Manipulation et stockage

MANIPULATION

Précautions à prendre pour la manipulation:

Veiller à une bonne ventilation/aération du poste de travail. Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Préventions des incendies et des explosions:

Utiliser des équipements électriques /mécaniques mis à la terre. Utiliser exclusivement des outils antidéflagrants.

Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

STOCKAGE

a. Mesures techniques/Conditions de stockage :

Lieux de stockage et de travail doivent être suffisamment aérés.

Tenir le récipient fermé hermétiquement et au sec, stocker à 15 - 20 °C.

Ne conserver que dans le fût métallique d'origine. Prévoir une cuve au sol sans écoulement.

b. Conseils pour le stockage en commun :

Forte réaction exothermique aux acides.

c. Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

a. Mesures techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

b Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

CAS	Désignation du produit	Valeur /Unité
822-06-0	hexaméthylène-1,6-diisocyanate	0,005 ml/m ³ (ppm) ou 0,035 mg/m ³ (moins pour 8h du travail)
	Hexaméthylènediisocyanate (HDI)	0,04 mg/m ³ (0,005 ppm) MAC pour la Hollande.

EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

a. Protection respiratoire :

Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.



b. Protection des mains :

SN PRODUCTIONS

EPISOL PU SL NY COMPOSANT-B

Gants en matière plastique
(PVC, Butylcaoutchouc ou caoutchouc nitrile)
Etiquetage CE de la catégorie III.

c. Protection des yeux :

Lunettes de sécurité hermétiques.

d. Protection du corps :

Vêtements de travail protecteurs.
Chemises à manches longues et pantalons sans ourlets.
Bottes en caoutchouc ou en plastique.
Signe-CE category III



e. Mesures générales de protection individuelle :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et après le travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

9 Propriétés physiques et chimiques

Forme	:	liquide	
Couleur	:	brun	
Odeur	:	moisi (comme terre)	
Point de fusion	:	non déterminé	
Point d'ébullition	:	n.d.	
Point d'éclair	:	ca 158 °C	
Temp d'inflammation	:	n.d.	
Temp de décomposition	:	> 400 °C	
Limites d'explosive	:	n.d.	
Densité	:	ca 1,16 g/cm ³ à 20°C	ISO 2811-2
Solubilité dans l'eau	:	non ou peu miscible.	
Teneur en solvants	:	0,0 % solvants organiques	
Viscosité	:	ca 1 200 mPas à 23 °C	ISO 3219

10 Stabilité et réactivité

a. Décomposition thermique/ conditions à éviter :

Note: Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique.

b. Réactions dangereuses :

Forte réaction exothermique aux acides.

Polymérisation exothermique. Peut former des gasses CO₂, ougmentation de pression possible.

c. Produits de décomposition dangereux :

Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.

11 Informations toxicologiques

a. Toxicité aiguë :

Valeurs LD/LC50 déterminates pour la classification :

oral LD/50 > 5 000 mg/kg rat

b. Effect primaire d'iritation :

de la peau : effet peut être irritant sur la peau et les muqueuses.

des yeux : effet peut être irritant.

Sensibilisation : Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Indications toxicologiques complémentaires :

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

SN PRODUCTIONS

EPISOL PU SL NY COMPOSANT-B

12 Informations écologiques

Effets écotoxicologiques

Toxicité aquatique:

toxicité poisson LC50/96h (Brachydanio Rerio) > 100 mg/l
 bac. Toxicity EC50/3h (Bacteria) > 1 000 mg/l
 daph. Toxicity EC50/48h (Daphnia magna) > 100 mg/l

Toxicité écologique: non déterminé

Persistance et dégradabilité

Mobilité: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

Bioaccumulaton: ne pas fassilement biodegradable.

Information général:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

13 Considérations relatives à l'élimination :

a. Produit

Enlever selon les réglementations régionales, p.e. transporter à une installation d'incinération convenable.

b. Emballages non nettoyés :

Evacuation conforme aux prescription légales.

c. Catalogue Européen des déchets :

La classification par code de déchet doit être effectuée selon le Catalogue Européen des Déchets (EWC) spécifiquement pour chaque branche d'industrie et type de procédé industriel.

14 Informations relatives au transport

a. Transport par terre ADR/RID (dépasser frontière)

Classe ADR	Inoffensif pour ADR.
Code de restriction en tunnels	E

b. Transport maritime IMDG :

classe IMDG	Inoffensif pour IMDG.
-------------	-----------------------

c. Transport aérien ICAO- TI en IATA- DGR :

classe IATA	Inoffensif pour IATA.
-------------	-----------------------

15 Informations réglementaires

a. Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xi : irritant

b. Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

Hexaméthylène-1,6-diisocyanate homopolymère

c. phrases-R :

R 43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
------	--

d. phrases-S :

S 37	Porter des gants.
S 24	Eviter le contact avec la peau.

Prescription nationales :

VOC	-EU
0,00	%

SN PRODUCTIONS

EPISOL PU SL NY COMPOSANT-B

e. P-phrases :

Contiain des Isocyanate.

f. Information général :

Class of water damage (WGK) : slightly water pollution (acc. attchment 4 VwVwS)

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quand aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel .

*** phrases-R importantes :**

R 20	Nocif par inhalation.
R 23	Toxique par inhalation.
R 36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R 42/43	Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Plus d'information se trouve sur notre website: <http://www.europebeton.com>

* Numéro de téléphone de cas d'urgence : Tel.: +32 - (0)3 - 320.02.11

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit ces Directives dans leur droit national.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.